

Montréal, le 14 février 2014

Madame Louise Pelletier, greffière  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, Rue du Square-Victoria, Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Opposition à l'installation des nouveaux compteurs d'Hydro-Québec**

Madame,

Je vous fais parvenir mes observations concernant les dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013.

Je désire vous aviser que je refuse l'installation des compteurs de nouvelle génération dans la résidence où je suis locataire, et dans la rue Chabot, à Montréal, où je réside.

Pour des raisons de prudence, pour le principe de précaution, pour des raisons environnementales et économiques, je refuse le remplacement de mon compteur électromécanique, qui fonctionne parfaitement jusqu'ici.

Je vous demande expressément de prendre une décision en faveur de la population nombreuse qui refuse les compteurs de nouvelle génération, ainsi qu'à demander à Hydro-Québec d'annuler les frais de retrait ou de permettre de garder les anciens compteurs. Je demande aussi un moratoire sur les compteurs de nouvelle génération, tant que des études complètes n'ont pas été effectuées par des instances non partisans.

Veuillez recevoir l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Geneviève Carreau  
6996 Chabot, Montréal  
Québec, H2E 2K5